



Mira Company puisqu'il s'agit d'elle, est la nouvelle venue dans l'univers de la cimenterie au Cameroun.

Vendu au prix de 4400 FCFA le sac de 50 kg, Mira Co semble attirer davantage les consommateurs par sa nouveauté que par son prix. « À certains moments, les autres marques de ciment se vendent également à 4400 FCFA, voire 4300 FCFA le sac », fait remarquer un propriétaire de quincaillerie.

Mira Company devient ainsi le 5e opérateur du marché très concurrentiel du ciment au Cameroun, après Cimencam, filiale locale du groupe Lafarge-Holcim-Maroc Afrique (LHMA) ; le Nigérian Dangote ; le Turc Eren Holding, qui contrôle le capital de Medcem Cameroun ; et le Marocain Cimaf.

L'on se souvient que c'est en fin d'année 2015 que la société Mira Company avait signé avec le gouvernement camerounais, une convention lui permettant de bénéficier des dispositions de la loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun (exonérations de 5 à 10 ans, NDLR), dans le cadre d'un projet de construction d'une cimenterie dans la ville de Douala, la capitale économique du pays.

Cette nouvelle unité de production, dont le montant de l'investissement est estimé à 32

milliards de FCFA, ambitionnait alors de créer 1600 emplois au total, pour une production annuelle d'un million de tonnes de ciment.

Au demeurant, comme c'est le cas depuis 2013, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché local du ciment, au terme de plus de 40 ans de monopole de Cimencam, le produit de Mira Co n'a pas créé de véritable révolution autour des prix du ciment dans le pays. Ce qui fait peser sur les cimentiers en activité au Cameroun, de lourds soupçons d'entente illicite sur les prix.